

## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

### Installateur mainteneur de systèmes de ventilation et de gestion de la qualité de l'air intérieur

Numéro du CQP :	<b>089-2012 11 06</b>
Date d'échéance CPNE :	Décembre 2024
Créé par les CPNE du :	6 novembre 2012

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53 41 <a href="mailto:cpne.btp@national.ffbatiment.fr">cpne.btp@national.ffbatiment.fr</a>

Responsable du dossier :	FFB – Fédération Française du Bâtiment	
Porteur du CQP :	UMGCCP 9 rue La Pérouse 75116 Paris	Zied Lassoued 01 40 69 52 90 <a href="mailto:lassouedz@umgccp.ffbatiment.fr">lassouedz@umgccp.ffbatiment.fr</a>

Secteur d'activité	BATIMENT
--------------------	----------

Description de l'emploi :	L'installateur-mainteneur en système de ventilation et de gestion de la qualité de l'air intérieur assure, sous la responsabilité du Dirigeant ou du Chargé d'Affaires, la mise en œuvre, la mise au point et la maintenance de ces systèmes. Il maîtrise non seulement les domaines propres aux systèmes de ventilation mais aussi l'environnement technique dans lequel s'insèrent ces systèmes sur le plan des combinaisons techniques (ECS, Chauffage). Ces systèmes de ventilation assurent le confort des occupants et peuvent comporter filtres, humidificateurs etc.
---------------------------	--

Classement CCN :	Niveau III Position 1 - CCN Ouvriers
------------------	--------------------------------------

Enregistrement au répertoire :	Non enregistré à France Compétences
Date d'échéance répertoire :	Non concerné

# CQP N° 089-2012 11 06 – Installateur mainteneur de systèmes de ventilation et de gestion de la qualité de l'air intérieur

## Référentiels d'activités, de compétences

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
<b>Bloc 1 : Organiser son intervention d'installation ou de maintenance en systèmes de ventilation et de gestion de la qualité de l'air</b>	
<b>Préparation de l'intervention</b>	<b>Prévoir son intervention sur le plan matériel, logistique, technique, sécuritaire et réglementaire</b> , à partir des consignes écrites ou orales de son supérieur hiérarchique et de ses connaissances sur le fonctionnement des équipements constituant les installations de ventilation, afin de garantir le démarrage du chantier dans les délais prévus et en toute sécurité.
	<b>Installer sur le chantier les outils, matériaux et consommables nécessaires</b> (au bon endroit, en bonne quantité et au bon gabarit), selon les consignes du responsable hiérarchique et conformément au cahier des charges, afin de réaliser l'ouvrage dans les conditions attendues de qualité, de délai et de sécurité pour les équipes.
<b>Clôture de l'intervention</b>	<b>Ranger le matériel</b> , en les stockant dans les espaces dédiés ou en appliquant les procédures de retour du matériel prévues par l'entreprise, afin de libérer la zone de travail.
	<b>Nettoyer la zone de travail</b> , dans le respect des instructions, afin de garantir la continuité des activités sur la zone à la clôture du chantier.
	<b>Livrer l'installation réalisée</b> , en remplissant les dossiers nécessaires et en présentant son fonctionnement au client, afin que ce dernier puisse l'utiliser correctement dans le temps et faciliter les futures opérations de maintenance.
<b>Bloc 2 : Réaliser les travaux d'installation ou de maintenance de systèmes de ventilation et de gestion de la qualité de l'air</b>	
<b>Installation des équipements de systèmes de ventilation et de gestion de la qualité de l'air</b>	<b>Poser l'équipement</b> , en s'assurant du respect des réglementations, normes et règles de l'art référencées dans le cahier des charges, afin de garantir la sécurité de l'installation et de renvoyer une bonne image de l'entreprise.
	<b>Contrôler l'ouvrage à la fin du chantier</b> , en s'assurant de sa sécurité et son bon fonctionnement, afin de garantir la qualité de l'air et le respect du travail demandé.
<b>Réalisation des opérations de maintenance des équipements constituant l'installation</b>	<b>Apprécier le bon fonctionnement du système</b> , en le paramétrant et en effectuant des tests, afin de garantir son bon usage.
	<b>Maintenir les équipements constituant l'installation</b> , en s'assurant de respecter les règlements, normes, DTU, et règles de bonnes pratiques, afin de promouvoir une bonne image de l'entreprise et d'assurer la durabilité de l'équipement.
	<b>Contrôler et régler le système de ventilation</b> en ajustant les paramètres de l'installation pour assurer une qualité d'air intérieur optimale.

